

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	16
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Fribourg. — La *Feuille officielle* a publié, d'après les calculs du Bureau cantonal de statistique, les résultats des examens pédagogiques des recrues en 1906. Ces résultats sont exprimés en notes moyennes pour chaque école, district et arrondissement scolaire.

Les deux tableaux suivants reproduisent les notes moyennes obtenues par districts et par arrondissements scolaires :

RÉCAPITULATION

Rang	Districts	Nombre des recrues	Moyennes des notes pour 1906				Total	
			Lecture	Compos.	Calcul	Inst. civ.	1906	1905
1	Veveyse	57	1.47	1.79	1.37	1.84	6.47	6.91
2	Broye	150	1.61	1.91	1.62	1.87	7.01	7.32
3	Sarine. . . .	254	1.68	1.87	1.75	1.94	7.24	7.51
4	Lac. . . .	117	1.70	1.92	1.72	2.03	7.37	7.62
5	Gruyère	210	1.70	1.98	1.67	2.08	7.43	7.44
	Canton de Fribourg .	1089	1.72	1.96	1.75	2.05	7.48	7.55
6	Glâne	135	1.78	1.97	1.70	2.10	7.55	7.28
7	Singine	166	1.95	2.20	2.16	2.37	8.68	8.23
Arrondissements								
1	VII ^{me} arrond. . . .	57	1.47	1.79	1.37	1.84	6.47	6.91
2	IV ^{me} « A . . .	92	1.56	1.71	1.79	1.86	1.92	7.65
3	I ^{er} « . . .	150	1.61	1.91	1.62	1.87	7.01	7.32
4	II ^{me} « . . .	114	1.64	1.84	1.74	2.03	7.25	6.74
5	IV ^{me} « B . . .	174	1.73	1.97	1.70	1.99	7.39	7.76
6	V ^{me} « . . .	210	1.70	1.98	1.67	2.08	7.43	7.44
	Canton de Fribourg .	1089	1.72	1.96	1.75	2.05	7.48	7.55
7	VI ^{me} arrond. . . .	135	1.78	1.97	1.70	2.10	7.55	7.28
8	III ^{me} « . . .	157	2.02	2.25	2.20	2.39	8.86	8.61

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Eugène Dévaud, inspecteur scolaire du IV^{me} arrondissement, section A (ville de Fribourg). — M^{les} Anna Meuwly, à Rossens; Lucie Fornerod, à Ecuvillens et Mercédès Bondallaz, à Fribourg, institutrices aux écoles primaires françaises de la ville de Fribourg. — M^{le} Clara Kunz, à Itingen (Bâle-Campagne), institutrice aux écoles primaires allemandes de la ville de Fribourg. — M. Ernest Oppiger, de Signau, instituteur aux écoles du cercle scolaire libre de Fribourg. — M. Samuel Liniger, de Courlevon, instituteur à Lourtens. — M. Louis Roggo, à Middes, instituteur à Vuarmarens. — M. Julien Dessibourg, à Matran, instituteur au dit lieu. — M. Emile Oberson, de Maules, instituteur à Villaraboud. — M. Lucien Brasey, à Ecublens, instituteur à Châbles. — M. Alphonse Loup, à Vuisternens, instituteur à Ecublens. — M. Alexis Frossard, à Corminbœuf, instituteur à Vuisternens-devant-Romont. — M^{le} Joséphine Soussens, à Grolley, institutrice aux Friques. — M. Hermann Altorfer, à Obermettlen, instituteur à l'école supérieure du cercle scolaire libre public de Courtepin. — M. Jonas Bavaud, de Montagny-les-Monts, instituteur à La Corbaz. — M. Charles Bertschy, instituteur à l'école moyenne des garçons de Charmey. — M. Georges Bongard, d'Epèdes, instituteur à l'école mixte de Cournillens. — M. François Corboud, à Surpierre, instituteur à l'école mixte de Montbrelloz. — M. Siméon Ecoffey, à Châtel-St-Denis, instituteur à l'école inférieure des garçons de Broc. — M^{le} Céline Goenner, à Eschlenberg, institutrice à l'école mixte de St-Ours. — M. Joseph Joye, à Neyruz, instituteur à l'école des garçons de Montet (Broye). — M. Joseph Jungo, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école mixte de Villargiroud. — M^{le} May Landry, à Morat, maîtresse d'italien anx écoles secondaires de Morat. — M. Rodolphe Meuwly, de Liebistorf, instituteur à l'école supérieure des garçons de Planfayon. — M. Julien Passaplan, à Prévondavaux, instituteur à l'école des garçons de Corminbœuf. — M^{le} Romaine Thorimbert, à Broc, institutrice à l'école des filles d'Autigny. — M. l'abbé Joseph Delabays, à Estavayer-le-Lac, professeur à l'école secondaire de la Broye. — M^{le} Louise Lépine, institutrice à l'école ménagère du Crêt. — M^{le} Joséphine Schneider, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — M^{le} Mélanie Colliard, à Châtonnaye, institutrice à l'école des filles de Mézières. — M. Philippe Dessarzin, à Lussy, instituteur à l'école des garçons de Villaz-Saint-Pierre. — M. Florentin Berset, à La Corbaz, instituteur à l'école de Lussy. — M. Emile Guillaume, à Cormérod, instituteur à l'école mixte de Barbêche. — M. Joseph Rossier, à Vuarmarens, instituteur à

l'école mixte de Cormérod. — M. Louis Roulin, à Montet (Broye), instituteur à l'école mixte de Villarsiviriaux. — M. Frédéric Scheuner, d'Oberbalm, instituteur à l'école mixte de Burg. — M. Oscar Thierrin, à Montbrelloz, instituteur à l'école d'Estavannens. — M. Louis Bersier, à Nuvilly, instituteur à l'école de Châbles. — M. Lucien Brasey, instituteur à l'école mixte de Seiry. — M. Henri Chammartin, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école des garçons de Mannens-Grandsivaz. — M. Placide Fracheboud, de Lessoc, instituteur à l'école des garçons de Nuvilly. — M. Henri Jacob, à Charmey, instituteur à l'école de la Verrerie (Progens). — M. Arthur Krieger, à Hennens, instituteur à l'école mixte de Hennens. — M. Alphonse Michel, à Cournillens, instituteur à l'école des garçons de Massonnens. — M. Pierre Morard, de Gumevens, instituteur à l'école mixte de Prévondavaux. — M. Auguste Sauteur, à Dompierre, instituteur à l'école mixte de Morens.

Berne. — Après avoir été 24 ans à la tête du département de l'Instruction publique du canton de Berne, M. Gobat a passé la main à son collègue, M. Ritschard. La nouvelle loi sur l'élection directe du Conseil d'Etat prévoit, en effet, qu'un conseiller d'Etat ne peut rester plus de 8 ans à la tête du même département.

Le départ de M. Gobat a occasionné au Grand Conseil bernois une discussion très longue et très importante qui a occupé trois séances. Elle a surtout porté sur la question des langues dans le Jura, sur la pénurie des instituteurs et sur l'antimilitarisme et l'irrégion à l'Ecole normale. Peu s'en est fallu que le gouvernement n'ait vu ses actes désavoués par le Grand Conseil.

Le cas de M. Stump, maître à l'école normale de Hofwil, contre lequel on porte de graves accusations d'antimilitarisme et d'irrégion, a fait voir d'une part, que tout ne va pas pour le mieux à Hofwil, et d'autre part, que le peuple bernois, dans sa grande majorité, reste sur le terrain du christianisme et ne permettra pas que son école normale devienne un foyer d'idées subversives. Il paraît maintenant que l'on a exagéré les accusations dirigées contre M. Stump.

Neuchâtel. — La Commission consultative du département de l'Instruction publique pour le choix du matériel scolaire gratuit s'est réunie samedi 6 octobre, au château de Neuchâtel. Elle a pris connaissance de deux rapports sur l'enseignement du chant à l'école, l'un présenté par M. le professeur North, au nom des maîtres de musique qui enseignent dans les écoles primaires, l'autre par M. Blaser, inspecteur, au nom de la délégation qui avait été envoyée à Genève constater les résultats obtenus au moyen de la musique chiffrée. Après une intéressante discussion, la Commission a préavisé en faveur d'un

essai de cette dernière à tenter dans quelques écoles du pays. Le chiffre d'une heure par semaine pour cet enseignement sera maintenu à l'horaire, au lieu de deux proposées par le rapport de M. North.



Cloches des Morts

*La nature frissonne au souffle des antans ;
Comme une moribonde, avec fureur frappée
Par l'Ange de la mort, qui compte ses instants,
Elle frémit et meurt, d'un blanc linceul drapée.*

*Sonnez, sonnez, cloches des morts,
Modulez vos tristes accords.*

*Au retour des frimas, loin d'elle elle a jeté
Les joyaux précieux qui formaient sa couronne :
Les fleurs du gai printemps, les rayons de l'été,
Et les pampres vermeils, dons princiers de l'automne.*

*Sonnez : la nature s'endort
Et dort le sommeil de la mort.*

*Comme elle, à notre tour, tous nous devons mourir ;
Notre âme doit voler vers le ciel, sa patrie,
Et la chair des humains doit servir à nourrir
La terre, dont la chair de l'homme fut pétrie.*

*Au chant des cloches de la mort
Notre âme pendra son essor.*

*La tombe se referme, et sur notre cercueil
On grava ci-gît, sur une froide pierre,
Où s'agenouilleront nos parents en grand deuil,
Essuyant une larme au coin de leur paupière.*

*Sonnez au jour de notre mort,
Où finissent nos rêves d'or.*